



SVS/18-782-197 du 11/06/2018

FORMATEUR EDUCATION PRIORITAIRE, PREMIER ET SECOND DEGRE

Référence : note ministérielle du 10/02/2014- circulaire du 04/06/2014

Destinataires : Tous les établissements (1er et second degré)

Dossier suivi par : Mme BLUA, IA IPR - M. COUTOULY, PVS

Définition de la mission :

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la refondation de l'Éducation prioritaire.

- Préparer, animer et assurer le suivi d'actions de formation à l'échelon de l'académie, des réseaux de l'éducation prioritaire et des établissements.
- Accompagner les équipes de REP + et REP en concertation avec les copilotes des réseaux.
- Participer à la mise en œuvre des axes du référentiel de l'Education prioritaire et de la politique académique.

Personnels pouvant postuler	Professeur du premier degré et professeur du second degré exerçant ou ayant exercé en éducation prioritaire.
Niveaux d'intervention	Enseignement primaire Enseignement secondaire Réseau REP+ et REP
Mission du Formateur Education Prioritaire	<ul style="list-style-type: none">- Préparer, animer et assurer le suivi d'actions de formation à l'échelon de l'académie, des réseaux de l'éducation prioritaire, des établissements et des circonscriptions du premier degré.- Accompagner les équipes pédagogiques dans une réflexion sur leurs pratiques pour la réussite des élèves en éducation prioritaire de REP + et REP, en concertation avec les copilotes.- Participer aux temps de travail collectif dans le 1^{er} et le 2nd degré, en favorisant les transferts dans les pratiques de classe.- Participer à des actions de formation adossées à la recherche.- Participer à la mise en place d'actions pour favoriser une coopération utile avec les parents.- Participer aux temps de travail et de formation des FEP.
Temps de service et remarques liées aux modalités d'affectation	Les formateurs Education Prioritaire bénéficient d'une décharge de leur temps de service, consacrée à l'accomplissement de leur mission. Les rencontres de formation et d'organisation du groupe des formateurs avec les pilotes académiques en font partie, de même que les journées de formation qui se dérouleront à l'ESEN et à l'IFE. La mission fait l'objet d'un rapport d'activité annuel.

Modalités de recrutement	<p>Les candidats retourneront la fiche de candidature ci-après à Véronique Cuveillier, par courriel, avant le <u>mardi 20 juin.</u></p> <p>Ils pourront accompagner cette fiche de tous les documents qui leur semblent nécessaires pour étayer leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, travaux réalisés, etc.).</p>
Contacts :	<p>Véronique Cuveillier, chargée de mission auprès de la correspondante académique pour l'éducation prioritaire. Mel : veronique.cuveillier@ac-aix-marseille.fr</p>

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE CANDIDATURE – FORMATEUR E.P.

NOM :

PRENOM :

AFFECTATION ACTUELLE :

Discipline (pour le second degré) :

Circonscription (pour le premier degré) :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

DIPLOMES ET ANNEE D'OBTENTION :

ANNEES D'EXPERIENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE :

MISSIONS ANTERIEURES DE FORMATION ☒ OUI ☒ NON

Si oui, formation en E.P. ? : ☒ OUI ☒ NON

Je déclare être candidat au poste de Formateur E.P.

Date :

Signature :

Pour le premier degré :

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

Pour le second degré :

Avis, date, signature et cachet du Chef d'Etablissement :